

30 sep 2022 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 30 septembre 2022

Assentiment à l'accord de coopération sur le transfert frontalier des déchets

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération avec les Régions portant coordination de la politique de transfert transfrontalier des déchets.

L'avant-projet de loi approuve la convention de coopération relative à la coordination de la politique en matière de transferts transfrontaliers de déchets qui a été approuvée le 13 juillet 2021 par l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Cet accord de coopération a pour objet de coordonner la politique d'importation, d'exportation et de transit des déchets, en tenant compte des compétences respectives de l'Etat fédéral (Douanes, Justice, Police) et des Régions (administrations et services de contrôle compétents).

Concrètement, l'accord de coopération précise le champ d'application, le rôle des douanes, le rôle de la police, les contrôles, la formation et l'accompagnement, l'échange d'informations, l'autorité compétente pour le transit, les garanties financières, les frais administratifs liés à la notification, la coopération formelle avec des tiers et la création d'un groupe de coordination de la politique d'application.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Kristel Janssen
Porte-parole (FR)
+32 479 49 69 77
kristel@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@verlinden.belgium.be